

**AVIS PUBLIC
(Entrée en vigueur)**

RÈGLEMENT NUMÉRO 628

Avis est par les présentes donné que le règlement numéro 628 adopté par le Conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe, à la séance du 17 mai 2021, intitulé : "**Règlement numéro 628 autorisant des travaux de réfection du drainage et de pavage de l'avenue de l'aéroport et un emprunt de 1 531 100 \$**", a reçu les approbations suivantes :

- Approbation des personnes habiles à voter, à la suite d'un processus de demande de référendum à distance tenu du 20 mai au 4 juin 2021 inclusivement, conformément à l'arrêté numéro 2020-033 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020;
- Approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 27 juillet 2021.

Ledit règlement est déposé à l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700 avenue de l'Hôtel-de-Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Saint-Hyacinthe, le 4 août 2021



Isabelle Leroux, ll.m.
greffière adjointe